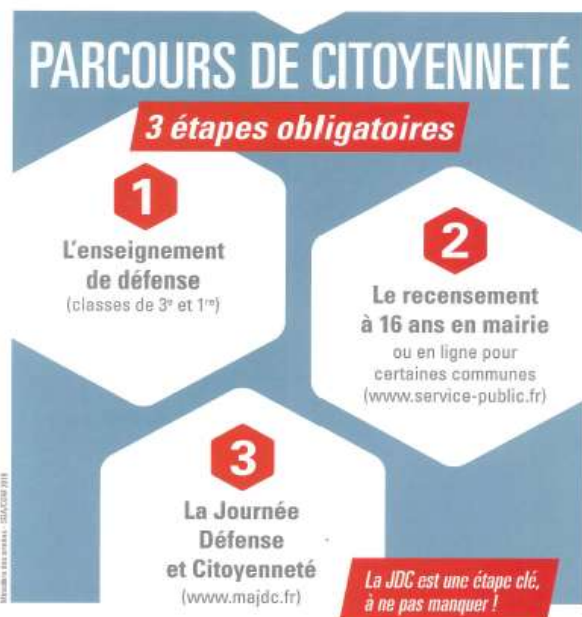


BIENTÔT 16 ans ! PENSEZ AU RECENSEMENT



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Calendrier de vos démarches	
A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr, afin de faciliter votre convocation
A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.

LE SAVIEZ VOUS ?

*La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !*

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire,...)
- Vos concours (fonction publique, grandes écoles,...)

Ou pour :

- Vous engagez dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :

- Découvrir la JDC,
- Posez toutes vos questions,
- Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issue de la JDC
- Modifier la date de convocation de votre JDC,
- Demander une exemption,



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



CENTRE du SERVICE NATIONAL et de la JEUNESSE d'ORLEANS

Adresse postale : 75 rue du PARC – 45000 ORLEANS

Adresse mail : csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr

(Privilégier le courriel)

Accueil téléphonique au : **09.70.84.51.51 (serveur vocal)**

(Mise en relation avec un agent du CSN : choix 1, choix 3, puis N° de votre Département et valider par #)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 14h45

